

Attaques de hackers : Menaces pour les données personnelles.

Internet

Posté par : JulieM

Publié le : 16/8/2021 13:00:00

Les Français sont préoccupés par la sécurité de leurs données personnelles. Pour la majorité d'entre eux (64 %), les attaques de pirates visant leurs comptes en ligne principaux, comme leurs comptes e-mail, leurs réseaux sociaux ou leur comptes bancaires en ligne, constituent la plus grande source de danger.

La fraude liée aux achats en ligne vient en deuxième position avec 59 %, puis la perte de leur carte bancaire en troisième avec 51 %. Ce sont les résultats d'un sondage réalisé par le fournisseur de messagerie GMX.

La crainte d'une effraction du domicile (43 %), de la perte de documents et de photos dans un incendie (32 %) ainsi que du vol de courrier dans la boîte aux lettres (23 %) représentent des risques bien moins élevés pour les personnes interrogées. Seules 4 % des personnes sondées ne se font aucun souci pour la sécurité de leurs données.

« Les utilisateurs sont particulièrement préoccupés par leurs comptes numériques car de plus en plus de leurs données les plus importantes y sont hébergées », explique Jan Oetjen, président-directeur général de GMX. « En plus de pouvoir prendre des mesures de sécurité personnelles, comme les mots de passe sécurisés et l'authentification à deux facteurs, il est important que les utilisateurs puissent compter sur un respect strict de la réglementation européenne en matière de protection des données. »

Le RGPD ne garantit pas la confiance dans la protection des données à l'échelle de l'UE

La plupart des Français (41 %) préfèrent confier leurs données numériques à des entreprises nationales. Ils ont certes plus confiance aux fournisseurs des États-Unis (6 %) qu'à ceux de Russie (3 %) ou de Chine (2 %), mais cette confiance reste basse dans l'ensemble. Et seuls 15 % des Français seraient prêts à confier leurs données à des fournisseurs d'autres pays de l'UE.

« Trois ans après le déploiement du règlement général sur la protection des données, cet euroscepticisme peut surprendre. Après tout, l'un des objectifs principaux du RGPD est justement d'uniformiser le niveau de protection des données à l'échelle de l'Europe », affirme Jan Oetjen, PDG de GMX.

Mesures de sécurité numériques

Quelles sont les mesures de sécurité les plus répandues chez les Français ? La majorité des personnes interrogées (57 %) font attention à ne pas consulter de sites Web suspects et à ne pas cliquer sur des liens dangereux. 53 % utilisent des antivirus et des pare-feux.

Le même nombre de personnes (53 %) utilisent des mots de passe sécurisés. Lorsqu'il leur est demandé de révéler des données personnelles sur des profils en ligne de réseaux sociaux, 52 % font preuve de retenue.

Il est beaucoup moins courant (26 %) de sécuriser ses comptes en ligne importants à l'aide

dans un système d'authentification à deux facteurs. Et seuls 29 % des Français sauvegardent régulièrement leurs données. C'est sur les applications de smartphone que les personnes interrogées montrent le moins d'inquiétude : moins d'une personne sur cinq (19 %) vérifie l'accès des applications à leur profil personnel.

E-mails : des risques sous-estimés

Seules 7 % des personnes sondées protègent leurs e-mails via le chiffrement de bout en bout. Celui-ci permet d'exclure la possibilité qu'un tiers non-autorisé consulte le contenu d'un e-mail.

Le danger que représentent les spams est sous-estimé : seuls 49 % des Français y voient une menace pour la sécurité de leurs données. Une personne sur quatre (26 %) a du mal à différencier un spam d'une véritable newsletter ou d'un e-mail sérieux.

En outre, les personnes interrogées manquent de connaissance pour pouvoir se protéger efficacement contre les courriels malveillants qui n'ont pas été détectés par les filtres anti-spam du fournisseur. À titre d'exemple, 46 % des personnes interrogées suppriment simplement leurs spams.

Il est pourtant plus efficace de les marquer comme spam ou de les déplacer dans le dossier spam de la boîte e-mail. Cela permet d'entraîner les filtres anti-spam du fournisseur. Cependant, seuls 18 % des Français agissent de cette manière.

Près d'une personne sur cinq (18 %) essaie de se désinscrire de la liste de spam en cliquant sur un lien « Unsubscribe », qui est généralement intégré dans l'e-mail indésirable, ou en répondant au spam. En procédant de cette manière, les criminels numériques apprennent que le compte e-mail est actif. Et cela augmente ainsi le risque de recevoir davantage de spams et que les données soient utilisées de manière abusive.

Méthode : les données utilisées sont le résultat d'un sondage en ligne réalisé par YouGov Deutschland GmbH auquel 1 017 personnes ont participé entre le 9 et le 10 juin 2021. Les résultats ont été pondérés et sont représentatifs de la population française à partir de 18 ans.